



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFO RUP

SEMAINE DU 2 AU 6 MARS 2020

ANNULATION DU FORUM RUP ET RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS :

La Direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO) de la Commission européenne a annoncé, ce jeudi 5 mars, l'annulation du Forum des RUP, qui était initialement prévu les 24 et 25 mars, en raison de l'épidémie de Coronavirus. A ce stade, aucune annonce n'a été réalisée s'agissant d'un possible report de ce Forum à une date ultérieure.

Par ailleurs, le Président du Parlement européen, David Sassoli, a annoncé, lundi 2 mars, que les activités non-législatives (les visites organisées par les députés, les visites personnelles, les événements, séminaires et auditions) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, afin de limiter la propagation du virus.

Cependant, les activités législatives ne sont pas affectées par cette décision.

LA COMMISSION EUROPÉENNE A PRÉSENTÉ, MERCREDI 4 MARS, SA « LOI CLIMAT » : La proposition législative de la Commission entérine l'objectif de la neutralité climatique de l'Union européenne (UE) d'ici à 2050.

La « loi climat » est le principal outil législatif de mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe, priorité politique de la Commission sous la nouvelle Présidente, Ursula von der Leyen. Ce texte obligera l'UE à prendre en compte les objectifs climatiques dans toutes les politiques et législations communautaires, y compris celles déjà existantes.

La loi climat prévoit également des objectifs plus ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, avec une réduction comprise entre 50% et 55% (contre 40% actuellement) par

rapport à 1990. Pour cela, la Commission a annoncé présenter, d'ici à septembre, une évaluation de la faisabilité d'un tel renforcement de l'objectif 2030.

La réaction des États membres face à la proposition de la Commission a été mitigée. Un groupe de 12 États (l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède) partage la position de la Commission.

D'un autre côté, certains États membres, préoccupés notamment par les coûts de la transition verte et les conséquences sur l'emploi, s'opposent, plus ou moins fortement, à un relèvement des ambitions européennes pour 2030. La Lituanie, l'Estonie, la Roumanie et la Bulgarie ont ainsi recommandé d'attendre les résultats de l'étude d'impact. La Pologne, la Hongrie et la République tchèque se sont, pour leur part, clairement positionnées contre un renforcement de l'objectif 2030.

LA COMMISSION EUROPÉENNE FINALISE LA FUTURE STRATÉGIE « DE LA FERME À LA TABLE » : La Commission européenne publiera, d'ici à la fin du mois de mars, une Stratégie en faveur de la durabilité de l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire : productions agricoles et pêche, transformation, distribution et consommation.

A ce stade, les priorités annoncées de cette Stratégie incluront la sûreté alimentaire, la réduction de la consommation de pesticides et d'engrais, le « verdissement » de la Politique agricole commune (PAC), la lutte contre l'antibiorésistance, le soutien à l'innovation et l'amélioration de l'information des consommateurs.

LES NÉGOCIATIONS INTERINSTITUTIONNELLES SUR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE (FEAMP) ONT REPRIS, MERCREDI 4 MARS : L'ordre du jour des négociations interinstitutionnelles (trilogues) en vue de l'adoption du prochain Règlement FEAMP comprenait, pour la première fois, la question des aides au renouvellement de la flotte de pêche.

En particulier, les institutions ont abordé les aides aux premières acquisitions, la construction de nouveaux navires, le remplacement ou la modernisation des moteurs, ainsi que la cessation permanente ou temporaire des activités de pêche.

D'autres points dans la négociation restent en suspens, notamment sur le plan budgétaire : alors que le Parlement souhaite allouer un budget de plus de 6,8 milliards d'euros au FEAMP, la Commission propose 6,1 milliards. Le Conseil ne s'est pas encore positionné sur le budget, dans l'attente d'un accord sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027.

La Commission européenne a également critiqué les amendements introduits par le Parlement et le Conseil dans sa proposition initiale qui visent à permettre le renouvellement des flottes. Selon la Commission, ces mesures auront pour effet d'augmenter les capacités de pêche en Europe, contrairement aux engagements internationaux pris par l'Union dans le cadre de la lutte contre la surpêche.

Le prochain trilogue aura lieu le 31 mars à Strasbourg. La Présidence croate du Conseil a pour ambition de parvenir à un accord sur le prochain FEAMP en juin 2020.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 9 AU 13 MARS 2020

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 09/03	Séance plénière : Annonce de la Commission européenne sur la Loi Climat	La Commissaire à la politique régionale, Elisa Ferreira, rencontre Amélie de Montchalin (secrétaire d'État aux affaires européennes), Bruno Le Maire (ministre de l'Économie et des Finances) et Jacqueline Gourault (Ministre de la Cohésion des territoires)		
Mardi 10/03	Séance plénière			
Mercredi 11/03	Séance plénière : Annonces de la Commission et du Conseil relatives aux conclusions suite aux réunions extraordinaires pour le Cadre financier pluriannuel 2021-2027			
Jeudi 12/03	Séance plénière Réunion extraordinaire de la Commission AGRI: volet agricole du Pacte Vert		Conseil des affaires étrangères (Commerce) : Politique commerciale de l'UE ; Accords commerciaux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; Relations UE-ACP	
Vendredi 13/03				